



## Litige avec maison du monde

Par **Aurélie G**, le **01/11/2011** à **11:39**

Bonjour,

J'avais un avoir de 540 euros chez maison du monde que j'ai malheureusement égaré et ils en ont bien la trace mais ne veulent pas en tenir compte sans mon original.

Ai je un recours ?

Merci